

somatherm

FLUIDE CALOPORTEUR UNIVERSEL

PRÉ-DILUÉ / QUALITÉ SANITAIRE

- À base de Mono Propylène Glycol (MPG) BIOSOURCÉ
- Nouvelle homologation du Ministère de la Santé
- SANS BORAX
- Garantie qualité : SANS GLYCÉRINE



CARACTÉRISTIQUES

- Action Bactéricide et Fongicide limitant le développement des boues dans les circuits basses températures (<40 C°) tels que les planchers chauffants et géothermies.
- Action Anti-tartre, Anti-corrosion limitant les risques d'altération des différents matériaux constituant les circuits, y compris en phase vapeur.
- Action Antigél permettant de limiter les risques d'éclatement des éléments constituant les circuits.
- Résistance Haute température permettant de limiter les phases vapeurs des panneaux solaires.

SÉCURITÉ ET FIABILITÉ

- Fluide pré-dilué multi-usages à base de mono propylène glycol (MPG) BIOSOURCÉ inhibé. Exempt de nitrites, amines et phosphates.
- Utilisations : amélioration du pouvoir de transfert calorifique dans les circuits de chauffage ou de refroidissement. Antigél de circuits de chauffage central de production d'eau chaude et/ou glacée sanitaire. Fluide pour circuits de climatisation ou frigorifique ou de congélation. Antigels de bacs de stockage d'eau, réseaux incendie (APSAD R1). Additif de protection contre la corrosion des solutions aqueuses. Additif bactéricide et fongicide des solutions aqueuses. Dégivrants mécaniques, lubrifiant, déglacant.
- Fluide caloporteur pour panneaux solaires (ISO/TR 10217 :1989, EN 12976-2), géothermie (NF X10-970), pompes à chaleurs. Garnissage pour cuve double enveloppe (EN 13160-3).

APPLICATIONS

- Définitions/utilisations : pour tout circuit de -25 à +240 °C
- Panneaux solaires, protection contre le gel, protection contre le tartre et la corrosion, anti-glouglou radiateur, chaudière ou pompe à chaleur, protection contre les boues dans les planchers chauffants, géothermie

RÈGLEMENTATIONS HOMOLOGATIONS

- Fluide caloporteur formulé à base de MB444E® autorisé par le Ministère de la Santé en date du 07 octobre 2013.

PÉREMPTION

- 10 ans dans un emballage non entamé.
- 5 ans dans un emballage ouvert

CONSEILS D'UTILISATIONS

- Bien rincer l'installation avant d'injecter le fluide en évitant l'ajout d'eau.
- Pour une bonne protection de votre installation contrôler tout les 5 ans son circuit.
- Conserver hors de la portée des enfants.

RÉF.
206-20